

Fiche de données de sécurité

page: 1/19

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 14.07.2023

Version: 9.0

Date de la version précédente: 19.11.2022

Version précédente: 8.0

Date / Première version: 19.09.2012

Produit: **Pico Solo**

(ID Nr. 30550203/SDS_CPA_FR/FR)

date d'impression 17.07.2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise.

1.1. Identificateur de produit

Pico Solo

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées significatives: produit phytosanitaire, herbicide

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:

BASF France SAS

49, avenue Georges Pompidou

92593 Levallois-Perret Cedex, FRANCE

Téléphone: +33 1 4964-5732

adresse E-Mail: securite-produits.france@basf.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tél.: 01 45 42 59 59 (APPEL D'URGENCE ORFILA)

Fax: 01 49 64 53 80 (heures de bureau)

International emergency number (Numéro d'urgence international):

contact speaking the language of the calling country (contact parlant la langue du pays d'appel)

Téléphone: +49 180 2273-112

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 14.07.2023

Version: 9.0

Date de la version précédente: 19.11.2022

Version précédente: 8.0

Date / Première version: 19.09.2012

Produit: **Pico Solo**

(ID Nr. 30550203/SDS_CPA_FR/FR)

date d'impression 17.07.2023

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Les méthodes suivantes ont été appliquées pour la classification du mélange : extrapolation sur les valeurs de concentration des substances dangereuses, sur la base de résultats de tests et d'évaluation d'experts. Les méthodes utilisées sont indiquées dans les résultats des tests respectifs.

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

En vigueur en France.

STOT RE 2

H373 En cas d'exposition prolongée ou répétée, cause des troubles au niveau des organes (cellules sanguines)

Aquatic Acute 1

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Aquatic Chronic 1

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Pour les classifications mentionnées dans cette section dont le texte est incomplet, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Pictogramme:



Mention d'avertissement:

Attention

Mention de Danger:

H400

Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH401

Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

H373

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseil de Prudence:

P405

Garder sous clef.

Conseil de Prudence (Prévention):

P273

Éviter le rejet dans l'environnement.

P280

Porter des gants et des vêtements de protection.

P260

Ne pas respirer les poussières.

Conseils de prudence (Intervention):

P391

Recueillir le produit répandu.

P314

Consulter un médecin en cas de malaise.

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 14.07.2023

Version: 9.0

Date de la version précédente: 19.11.2022

Version précédente: 8.0

Date / Première version: 19.09.2012

Produit: **Pico Solo**

(ID Nr. 30550203/SDS_CPA_FR/FR)

date d'impression 17.07.2023

Conseil de Prudence (Elimination):

P501

Faire éliminer le contenu et le récipient dans un point de collecte des déchets spéciaux ou dangereux.

Classement de préparations spéciales (GHS):

| EUH208: Peut produire une réaction allergique. Contient: maleate de disodium

| Composante(s) déterminant le danger pour l'étiquetage: picolinafen (ISO); 2-Pyridinecarboxamide, N-(4-fluorophenyl)-6-[3-(trifluorométhyl)phenoxy]-

2.3. Autres dangers

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Voir rubrique 12 - Résultats des évaluations PBT et vPvB.

Si applicable, des informations sont fournies dans cette rubrique sur d'autres dangers qui n'engendrent pas de classification mais qui peuvent contribuer au danger global de la substance ou du mélange.

Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 1907/2006 pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne ou est identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

produit phytosanitaire, herbicide, granulés dispersibles dans l'eau

Ingrédients soumis à réglementation

picolinafen (ISO); 2-Pyridinecarboxamide, N-(4-fluorophenyl)-6-[3-(trifluorométhyl)phenoxy]-

Teneur (WW): 75 %

STOT RE (Glande thyroïde, Sang) 2

Numéro CAS: 137641-05-5

Aquatic Acute 1

Aquatic Chronic 1

Facteur M - aiguë: 1000

Facteur M - chronique: 1000

H373, H400, H410

| Alcohols, C9-11-iso-, C10-rich, ethoxylated

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 14.07.2023

Version: 9.0

Date de la version précédente: 19.11.2022

Version précédente: 8.0

Date / Première version: 19.09.2012

Produit: **Pico Solo**

(ID Nr. 30550203/SDS_CPA_FR/FR)

date d'impression 17.07.2023

	Teneur (WW): < 3 % Numéro CAS: 78330-20-8	Acute Tox. 4 (par voie orale) Eye Dam./Irrit. 1 H318, H302
maleate de disodium	Teneur (WW): < 0,5 % Numéro CAS: 371-47-1 Numéro-CE: 206-738-1	Skin Corr./Irrit. 2 Eye Dam./Irrit. 2 Skin Sens. 1 STOT SE 3 (irr. pour le syst. respiratoire) H319, H315, H317, H335
Kaolin	Teneur (WW): < 10 % Numéro CAS: 1332-58-7 Numéro-CE: 310-194-1	

Pour les classifications mentionnées dans cette section par un texte incomplet, comprenant les classes de dangers et les mentions de danger, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Retirer les vêtements souillés.

Après inhalation:

En cas d'inhalation, repos, transporter la victime à l'air frais. En cas de troubles respiratoires, contacter sans délai un centre antipoison ou le SAMU.

Après contact avec la peau:

Laver à fond avec de l'eau et du savon.

Après contact avec les yeux:

Laver à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées.

Après ingestion:

En cas d'ingestion, rincer immédiatement la bouche avec de l'eau. Contacter sans délai un centre antipoison ou le SAMU. Ne pas faire vomir sans avis médical.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: (Autres) symptômes et/ou effets ne sont pas connus jusqu'à présent, Des renseignements, c.-à-d. des renseignements supplémentaires sur les symptômes et les effets, peuvent être inclus dans les phrases d'étiquetage du GHS disponibles à la section 2 et dans les évaluations toxicologiques disponibles à la section 11.

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 14.07.2023

Version: 9.0

Date de la version précédente: 19.11.2022

Version précédente: 8.0

Date / Première version: 19.09.2012

Produit: **Pico Solo**

(ID Nr. 30550203/SDS_CPA_FR/FR)

date d'impression 17.07.2023

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés:
poudre d'extinction, mousse, eau pulvérisée

Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité:
dioxyde de carbone

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Substances dangereuses: monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, fluorure d'hydrogène, chlorure d'hydrogène, oxydes de soufre, composés halogénés, composés de silice, oxydes d'azote
Conseil: Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement particulier de protection:
Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les agents chimiques.

Autres informations:
Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts. Éliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Refroidir les récipients menacés avec de l'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter la formation de poussières. Utiliser un vêtement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour de petites quantités: Ramasser à l'aide d'un matériau liant les poussières et éliminer.
Pour de grandes quantités: Ramasser par un moyen mécanique.

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 14.07.2023

Version: 9.0

Date de la version précédente: 19.11.2022

Version précédente: 8.0

Date / Première version: 19.09.2012

Produit: **Pico Solo**

(ID Nr. 30550203/SDS_CPA_FR/FR)

date d'impression 17.07.2023

Eviter le dégagement de poussières. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur. Collecter séparément dans des emballages adaptés étiquetés et qu'il est possible de fermer. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés avec de l'eau et un détergent en observant les réglementations en vigueur.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent aux rubriques 8 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière nécessaire si le stockage et la manipulation sont appropriés. Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Eviter la formation de poussières. La poussière peut former avec l'air un mélange explosible. Prévoir des mesures contre l'accumulation des charges électrostatiques - tenir à l'écart de toute source d'ignition - mettre à disposition des extincteurs.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Séparer des denrées alimentaires, y compris celles pour animaux.

Autres données sur les conditions de stockage: Protéger de l'humidité. Conserver à l'écart de la chaleur. Protéger de l'action directe des rayons de soleil.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour l'(les) usage(s) pertinents identifiés à la rubrique 1, l'avis mentionné dans cette rubrique 7 doit être respecté.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

1332-58-7: Kaolin

VME 10 mg/m³ (VLEP-INRS (FR))

Limite donnée à titre indicatif

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 14.07.2023

Version: 9.0

Date de la version précédente: 19.11.2022

Version précédente: 8.0

Date / Première version: 19.09.2012

Produit: **Pico Solo**

(ID Nr. 30550203/SDS_CPA_FR/FR)

date d'impression 17.07.2023

Protection respiratoire adaptée en cas de concentrations élevées ou d'action prolongée: Filtre à particules d'efficacité moyenne pour particules solides et liquides (par ex. EN 143 ou 149, type P2 ou FFP2).

Protection des mains:

Gants de protection appropriés résistant aux agents chimiques (EN ISO 374-1), également dans le cas d'un contact direct prolongé (conseillé: index de protection 6, correspondant à un temps de perméation > 480 minutes selon EN ISO 374-1): p.ex. en caoutchouc nitrile (0,4 mm), caoutchouc chloroprène (0,5 mm), caoutchouc butyle (0,7 mm), entre autres.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (p.ex. EN 166)

Vêtements de protection:

Choisir la protection corporelle en fonction de l'activité et du type d'exposition, p.ex. tablier, bottes de protection, combinaison de protection contre les produits chimiques (conforme à la norme EN 14605 en cas d'éclaboussures ou EN ISO 13982 pour les poussières).

Mesures générales de protection et d'hygiène

Pour la manipulation des produits phytosanitaires conditionnés dans des emballages tels que ceux destinés à l'utilisateur final, il faut tenir compte des recommandations pour les équipements de protection personnelle telles que figurant dans le mode d'emploi. Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé. Ranger séparément les vêtements de travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Des mesures spécifiques pour le contrôle de l'exposition et la protection individuelle sont données en rubrique 15. L'utilisateur final (agriculteur, ...) doit se référer, pour le contrôle de son exposition et de sa protection individuelle, aux indications figurant en rubrique 15 du présent document.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière:	solide	
Etat physique:	solide	
Couleur:	brun(e)	
Odeur:	de type phénol	
Seuil olfactif:	Non déterminé en raison du danger potentiel pour la santé par inhalation.	
début de fusion:	> 90 °C	
Point d'ébullition:		
Inflammabilité:	Le produit n'a pas été testé. pas facilement inflammable	(Directive 92/69/CEE, A.10)
Limite inférieure d'explosivité:	Compte tenu de la composition de ce produit et de l'expérience acquise, aucun risque n'est attendu si le produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé.	

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 14.07.2023

Version: 9.0

Date de la version précédente: 19.11.2022

Version précédente: 8.0

Date / Première version: 19.09.2012

Produit: **Pico Solo**

(ID Nr. 30550203/SDS_CPA_FR/FR)

date d'impression 17.07.2023

Limite supérieure d'explosivité:

Compte tenu de la composition de ce produit et de l'expérience acquise, aucun risque n'est attendu si le produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé.

Point d'éclair:

Non applicable, le produit est un solide.

Décomposition thermique: 170 °C, 50 kJ/kg

(température Onset)

370 °C, 240 kJ/kg

(température Onset)

Il ne s'agit pas d'une substance auto-décomposable au sens de la classe 4.1 de la réglementation de transport ONU.

SADT:

> 75 °C

Accumulation de chaleur / Dewar 500 ml (SADT, UN-Test H.4, 28.4.4)

Valeur du pH:

env. 8 - 10

(pH-mètre)

(1 %(m), 20 °C)

Viscosité dynamique:

Non applicable, le produit est un solide.

Solubilité dans l'eau: dispersible

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow):

non applicable

Pression de vapeur:

La valeur n'a pas été déterminée du fait de son point de fusion élevé.

densité de vapeur relative (air):

non applicable

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Substances/mélanges explosifs et articles contenant des explosifs

Risque d'explosion: Compte tenu de sa structure, le produit est classé comme non explosible.

Propriétés oxydantes

Propriétés comburantes: Du fait de sa structure, le produit n'est pas classé comme comburant

Matières et mélanges auto-échauffants

Aptitude à l'auto-échauffement: Il ne s'agit pas d'un produit susceptible d'auto-échauffement.

Autres caractéristiques de sécurité

Densité apparente: env. 628 - 693 kg/m³
(20 °C)

Vitesse d'évaporation: non applicable

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 14.07.2023

Version: 9.0

Date de la version précédente: 19.11.2022

Version précédente: 8.0

Date / Première version: 19.09.2012

Produit: **Pico Solo**

(ID Nr. 30550203/SDS_CPA_FR/FR)

date d'impression 17.07.2023

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

10.4. Conditions à éviter

Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.

10.5. Matières incompatibles

Produits à éviter:

acides forts, bases fortes, oxydants puissants

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux:

Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë:

Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire. Pratiquement pas toxique après une ingestion unique. Pratiquement pas toxique après contact cutané unique. Pratiquement pas toxique après inhalation unique.

Données expérimentales/calculées:

DL50 rat (par voie orale): > 5.000 mg/kg

CL50 rat (par inhalation): > 3,83 mg/l 4 h (Ligne directrice 403 de l'OCDE)

Concentration la plus élevée techniquement possible. Aucune mortalité n'a été constatée.

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 14.07.2023

Version: 9.0

Date de la version précédente: 19.11.2022

Version précédente: 8.0

Date / Première version: 19.09.2012

Produit: **Pico Solo**

(ID Nr. 30550203/SDS_CPA_FR/FR)

date d'impression 17.07.2023

DL50 rat (par voie cutanée): > 4.000 mg/kg

Aucune mortalité n'a été constatée.

Irritation

Evaluation de l'effet irritant:

Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire. Non irritant pour les yeux et la peau.

Données expérimentales/calculées:

Corrosion/irritation de la peau

| lapin: non irritant (Ligne directrice 404 de l'OCDE)

Lésion oculaire grave/irritation

| lapin: non irritant (Ligne directrice 405 de l'OCDE)

Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Evaluation de l'effet sensibilisant:

Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire. n'a pas d'action sensibilisante.

Données expérimentales/calculées:

| test de Buehler modifié cobaye: non sensibilisant

mutagénicité des cellules germinales

Evaluation du caractère mutagène:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les tests de mutagenèse ne donnent aucune indication pour un potentiel génotoxique.

cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les différentes études réalisées sur animaux n'ont pas montré d'effets cancérogènes.

toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour des altérations de la fertilité.

Toxicité pour le développement

Evaluation du caractère tératogène:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les tests sur animaux réalisés avec des quantités qui ne sont pas toxiques pour les animaux adultes ne donnent pas d'indice pour un effet toxique pour les embryons.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT):

Selon les informations disponibles, aucune toxicité spécifique sur les organes cibles n'est anticipée suite à une seule exposition.

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 14.07.2023

Version: 9.0

Date de la version précédente: 19.11.2022

Version précédente: 8.0

Date / Première version: 19.09.2012

Produit: **Pico Solo**

(ID Nr. 30550203/SDS_CPA_FR/FR)

date d'impression 17.07.2023

Remarques: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Toxicité en cas de dose répétée et de toxicité spécifique à un organe cible (exposition répétée)

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

| Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : picolinafen (ISO); 2-Pyridinecarboxamide, N-(4-fluorophenyl)-6-[3-(trifluoromethyl)phenoxy]-

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

En cas d'exposition répétée, la substance peut endommager des organes spécifiques. Glande thyroïde endommage les cellules sanguines

Données relatives à : Kaolin

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

L'inhalation répétée de particules/poussières alvéolaires peut entraîner des dégâts aux poumons

Danger par aspiration

| non applicable

Effets interactifs

Pas de données disponibles.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 1907/2006 pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne ou est identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

Autres informations

Autres informations sur la toxicité

Une utilisation non conventionnelle peut conduire à des effets néfastes pour la santé.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Evaluation de la toxicité aquatique:

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 14.07.2023

Version: 9.0

Date de la version précédente: 19.11.2022

Version précédente: 8.0

Date / Première version: 19.09.2012

Produit: **Pico Solo**

(ID Nr. 30550203/SDS_CPA_FR/FR)

date d'impression 17.07.2023

Toxicité vis-à-vis des poissons:

CL50 (96 h) > 0,376 mg/l, *Oncorhynchus mykiss*

Pas d'effet toxique pour les concentrations voisines de la solubilité dans l'eau.

Invertébrés aquatiques:

CL50 (48 h) > 0,819 mg/l, *Daphnia magna*

Pas d'effet toxique pour les concentrations voisines de la solubilité dans l'eau.

Plantes aquatique(s):

CE50 (72 h) 0,000475 mg/l (taux de croissance), *Pseudokirchneriella subcapitata*

NOEC (72 h) 0,0000335 mg/l, *Pseudokirchneriella subcapitata*

Effets chroniques sur poissons:

NOEC (28 j) > 0,0886 mg/l, *Oncorhynchus mykiss*

Effets chroniques sur invertébrés aquat.:

NOEC (21 j) 0,00262 mg/l, *Daphnia magna*

12.2. Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H₂O):

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à :picolinafen (ISO); 2-Pyridinecarboxamide, N-(4-fluorophenyl)-6-[3-(trifluoromethyl)phenoxy]-

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H₂O):

Difficilement biodégradable (selon critères OCDE).

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Evaluation du potentiel de bioaccumulation:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à :picolinafen (ISO); 2-Pyridinecarboxamide, N-(4-fluorophenyl)-6-[3-(trifluoromethyl)phenoxy]-

Potentiel de bioaccumulation:

*Facteur de bioconcentration(FBC): 617 (28 j), *Lepomis macrochirus**

L'accumulation dans les organismes n'est pas attendue.

12.4. Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 14.07.2023

Version: 9.0

Date de la version précédente: 19.11.2022

Version précédente: 8.0

Date / Première version: 19.09.2012

Produit: **Pico Solo**

(ID Nr. 30550203/SDS_CPA_FR/FR)

date d'impression 17.07.2023

Adsorption sur les sols: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à :picolinafen (ISO); 2-Pyridinecarboxamide, N-(4-fluorophenyl)-6-[3-(trifluoromethyl)phenoxy]-

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:

Adsorption sur les sols: Après pénétration dans le sol, il faut s'attendre à une adsorption sur les particules de terre solides. La pénétration dans les eaux superficielles n'est pas attendue.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient pas de substance satisfaisant au critère PBT (Persistant/bioaccumulable/toxique) ou au critère vPvB (très Persistant et très bioaccumulable)

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 1907/2006 pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne ou est identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

12.7. Autres effets néfastes

Le produit ne contient pas de substances listées dans le Règlement (CE) No 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

12.8. Indications complémentaires

Autres informations sur l'écotoxicité:

Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Doit être dirigé vers une installation d'incinération adaptée en respectant les contraintes réglementaires locales.

Emballage non nettoyé:

Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale et être éliminés comme le produit.

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 14.07.2023

Version: 9.0

Date de la version précédente: 19.11.2022

Version précédente: 8.0

Date / Première version: 19.09.2012

Produit: **Pico Solo**

(ID Nr. 30550203/SDS_CPA_FR/FR)

date d'impression 17.07.2023

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre

ADR

Numéro ONU ou numéro UN3077

d'identification:

Nom d'expédition des Nations unies: MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (PICOLINAFEN)

Classe(s) de danger pour le transport: 9, EHSM

Groupe d'emballage: III

Dangers pour l'environnement: oui

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Aucun connu

RID

Numéro ONU ou numéro UN3077

d'identification:

Nom d'expédition des Nations unies: MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (PICOLINAFEN)

Classe(s) de danger pour le transport: 9, EHSM

Groupe d'emballage: III

Dangers pour l'environnement: oui

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Aucun connu

Transport fluvial intérieur

ADN

Numéro ONU ou numéro UN3077

d'identification:

Nom d'expédition des Nations unies: MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (PICOLINAFEN)

Classe(s) de danger pour le transport: 9, EHSM

Groupe d'emballage: III

Dangers pour l'environnement: oui

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Aucun connu

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 14.07.2023

Version: 9.0

Date de la version précédente: 19.11.2022

Version précédente: 8.0

Date / Première version: 19.09.2012

Produit: **Pico Solo**

(ID Nr. 30550203/SDS_CPA_FR/FR)

date d'impression 17.07.2023

Transport par voie navigable en bateau citerne et en bateau à cargaison sèche

Non évalué

Transport maritime

IMDG

Numéro ONU ou numéro d'identification: UN 3077

Nom d'expédition des Nations unies: MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (PICOLINAFEN)

Classe(s) de danger pour le transport: 9, EHS

Groupe d'emballage: III

Dangers pour l'environnement: oui

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: EmS: F-A; S-F

Sea transport

IMDG

UN number or ID number: UN 3077

UN proper shipping name: ENVIRONMENTAL LY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (PICOLINAFEN)

Transport hazard class(es): 9, EHS

Packing group: III

Environmental hazards: yes

Special precautions for user: Marine pollutant: YES

EmS: F-A; S-F

Transport aérien

IATA/ICAO

Numéro ONU ou numéro d'identification: UN 3077

Nom d'expédition des Nations unies: MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (PICOLINAFEN)

Classe(s) de danger pour le transport: 9, EHS

Groupe d'emballage: III

Dangers pour l'environnement: oui

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Aucun connu

Air transport

IATA/ICAO

UN number or ID number: UN 3077

UN proper shipping name: ENVIRONMENTAL LY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (PICOLINAFEN)

Transport hazard class(es): 9, EHS

Packing group: III

Environmental hazards: yes

Special precautions for user: None known

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 14.07.2023

Version: 9.0

Date de la version précédente: 19.11.2022

Version précédente: 8.0

Date / Première version: 19.09.2012

Produit: **Pico Solo**

(ID Nr. 30550203/SDS_CPA_FR/FR)

date d'impression 17.07.2023

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

Voir les entrées correspondantes pour « numéro ONU ou numéro d'identification » pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Voir les entrées correspondantes à la désignation officielle de transport pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Voir les entrées correspondantes aux "classes de danger pour le transport" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.4. Groupe d'emballage

Voir les entrées correspondantes aux "groupes d'emballage" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.5. Dangers pour l'environnement

Voir les entrées correspondantes aux "risques pour l'environnement" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir les entrées correspondantes aux "précautions particulières pour l'utilisateur" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**Maritime transport in bulk according to IMO instruments**

Le transport maritime en vrac n'est pas prévu.

Maritime transport in bulk is not intended.

Autres informations

Le produit peut être expédié en tant que produit non dangereux dans des emballages appropriés contenant une quantité nette de 5 Kg ou moins, conformément aux dispositions de divers organismes de réglementation :

ADR, RID, ADN : Disposition spéciale 375 ;

JT/T617.3;

IMDG : 2.10.2.7 ;

IATA : A197 ;

TMD : Disposition spéciale 99(2) ;

49CFR : §171.4 (c) (2).

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 14.07.2023

Version: 9.0

Date de la version précédente: 19.11.2022

Version précédente: 8.0

Date / Première version: 19.09.2012

Produit: **Pico Solo**

(ID Nr. 30550203/SDS_CPA_FR/FR)

date d'impression 17.07.2023

Rubrique(s) de la nomenclature ICPE (France): 4510

Code de la Sécurité Sociale, Art. L 461-1 à L 461-8 (France): 9, 25

Porter des gants, un vêtement de protection approprié et un appareil de protection oculaire pendant toutes les phases d'utilisation de la préparation.

Equipements de protection individuelle pour l'utilisateur final (agriculteur,...)

- l'utilisation d'un matériel adapté et entretenu et la mise en œuvre de protections collectives constituent la première mesure de prévention contre les risques professionnels, avant la mise en place de protections individuelles

- le port de combinaison de travail dédiée ou d'EPI doit être associé à des réflexes d'hygiène (ex : lavage des mains, douche en fin de traitement) et à un comportement rigoureux (ex : procédure d'habillage/déshabillage).

- les modalités de nettoyage et de stockage des combinaisons de travail et des EPI réutilisables doivent être conformes à leur notice d'utilisation.

Dans le cadre d'une application effectuée à l'aide d'un pulvérisateur à rampe
o pendant le mélange/chargement

Gants en nitrile NF EN ISO 374-1/A1 réutilisables EN 16523-1+A1 (type A)

- EPI vestimentaire conforme à la norme EN NF ISO 27065/A1 ;

- EPI partiel (blouse ou tablier à manches longues) de catégorie III et de type PB (3) à porter par-dessus l'EPI vestimentaire précité ;

o pendant l'application

Si application avec tracteur avec cabine

- EPI vestimentaire conforme à la norme EN NF ISO 27065/A1 ;

- Gants en nitrile NF EN ISO 374-1/A1 à usage unique EN 374-2 (type A, B ou C) dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation. Dans ce cas, les gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et doivent être stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine ;

Si application avec tracteur sans cabine

- EPI vestimentaire conforme à la norme EN NF ISO 27065/A1 ;

- Gants en nitrile NF EN ISO 374-1/A1 à usage unique EN 374-2 (type A, B ou C)), dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation ;

o pendant le nettoyage du matériel de pulvérisation

- Gants en nitrile NF EN ISO 374-1/A1 réutilisables EN 16523-1+A1 (type A) ;

- EPI vestimentaire conforme à la norme EN NF ISO 27065/A1 ;

- EPI partiel (blouse ou tablier à manches longues) de catégorie III et de type PB (3) à porter par-dessus l'EPI vestimentaire précité ;

Protection du travailleur : Porter un EPI vestimentaire conforme à la norme EN NF ISO 27065/A1.

SPe 3 : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 50 mètres par rapport aux points d'eau pour les applications après la reprise de végétation sur céréales d'hiver.

SPe 3 : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 50 mètres comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 5 mètres en bordure des points d'eau pour les applications avant repos végétatif sur céréales d'hiver.

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. (Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Eviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes)

Délai de rentrée : 6 heures

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 14.07.2023

Version: 9.0

Date de la version précédente: 19.11.2022

Version précédente: 8.0

Date / Première version: 19.09.2012

Produit: **Pico Solo**

(ID Nr. 30550203/SDS_CPA_FR/FR)

date d'impression 17.07.2023

| Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Des conseils sur la manipulation du produit se trouvent aux rubriques 7 et 8 de cette fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Pour une utilisation appropriée et en toute sécurité de ce produit, merci de vous référer aux conditions indiquées sur l'étiquette du produit.

Texte intégral des classifications, incluant les classes de danger et les mentions de danger, si mentionnés aux rubriques 2 et 3:

STOT RE	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée
Aquatic Acute	Danger pour le milieu aquatique - aigu
Aquatic Chronic	Danger pour le milieu aquatique - chronique
Acute Tox.	Toxicité aiguë
Eye Dam./Irrit.	Lésions oculaires graves / irritation oculaire
Skin Corr./Irrit.	Corrosion/irritation cutanée
Skin Sens.	sensibilisation de la peau
STOT SE	Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (exposition unique)
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH401	Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes (Glande thyroïde, Sang) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

Abréviations

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route. ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures. ETA = Estimations de la toxicité aiguë. CAO = Avion Cargo seulement. CAS = Chemical Abstracts Service. CLP = Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges. DIN = Institut allemand de normalisation. DNEL = Niveau dérivé sans effet. CE50 = Concentration efficace 50, qui provoque l'effet considéré pour 50% de la population considérée. CE = Communauté européenne. EN = Normes européennes. CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer. IATA = Association du transport aérien international. IBC-Code = Recueil IBC : Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac. IMDG = Code maritime international des marchandises

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 14.07.2023

Version: 9.0

Date de la version précédente: 19.11.2022

Version précédente: 8.0

Date / Première version: 19.09.2012

Produit: **Pico Solo**

(ID Nr. 30550203/SDS_CPA_FR/FR)

date d'impression 17.07.2023

dangereuses. ISO = Organisation internationale de normalisation. STEL = Valeur limite d'exposition court terme. CL50 = concentration létale médiane. DL50 = dose létale médiane. MAK = Concentration maximale sur le lieu de travail (ou TLV = valeur seuil limite). MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires. NEN = Norme néerlandaise. NOEC = Concentration sans effet observé. VLEP = Valeur limite d'exposition professionnelle. OCDE = Organisation de coopération et de développement économiques. PBT = Persistant, bioaccumulable et toxique. PNEC = Concentration prédite sans effet. PPM = Partie par million. RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses. VME = Valeur limite de moyenne d'exposition. Numéro ONU = Numéro ONU pour le transport de marchandises dangereuses. vPvB = très persistant et très bioaccumulable.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Cette fiche de données de sécurité n'est ni un certificat d'analyses ni une fiche technique et ne peut en aucun cas être considérée comme un accord sur nos spécifications de vente. Les utilisations identifiées dans cette fiche de données de sécurité ne représentent ni un accord sur la qualité contractuelle correspondante de la substance / du mélange ni une utilisation contractuellement désignée. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits de propriété intellectuelle et toute la législation applicable sont observés.

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.